autres py ne signent Retent no de gondelinte Acteur no de gondelinte Acteur no de gondelinte de nos faites (MOLS) Les fiancailles et les trois proclamations de bands de nos sans apposition vonue a notre commoissance au promet de nos famos sans mentes monates montes montes montes par trois jours solonnels consecutifs mauris procede et trois Busre san authorisée de son pere mil sept des vings et trois Busre san authorisée de souveles Quillebruie present et trois les deux dela parroisée de Coudelix lon pere hussi present et trois les deux dela parroisée de Coudelix lon pere hussi present et trois les deux dela parroisée de Coudelix lon pere hussi present de marie de sont montraité braviage par parolles de ponteux le puint jeune de sont monte de suille predistan en propense de sont Moures de Judit Cuillant s'autres qui ne signe prince par le souts ignant Reclaur de la bient ou mystlade donnée par le souts ignant Reclaur De lone d'intion mystlade donnée par le souts ignant Reclaur Reclaur

## Informations liées à l'image.

Cote: 5 Mi 073 Lieu: Goudelin

*Période :* Goudelin 1717 - 1738

## Commentaire.

Mariage de Pierre JEAN et de Jeanne BRIENT le 15 juillet 1723 à Goudelin AD22, Goudelin BMS 1717-1738, vue 136/461

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.